



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Préfecture  
Secrétariat général  
Direction des collectivités  
et du territoire  
Bureau de l'administration  
territoriale  
Affaire suivie par :  
Sylvie ESPUGNA  
Tél : 04.68.10.27.55  
sylvie.espugna  
@aude.gouv.fr  
□

Carcassonne, le 04 FEV. 2014

Monsieur le Maire,

Par lettre en date du 30 octobre 2013, je vous ai mis en demeure de réunir votre conseil municipal dans un délai maximal de trente jours afin de prendre une délibération conforme à la loi s'agissant de l'exercice de la compétence eau et assainissement par la communauté d'agglomération « Carcassonne agglo ».

Vous m'avez indiqué par télécopie du 29 novembre 2013 que vous réunissiez votre conseil municipal sur ce sujet. Sauf erreur de ma part, la délibération correspondante à ce conseil municipal n'est jamais parvenue au bureau de l'administration territoriale, chargé du contrôle de légalité en préfecture. Interrogés téléphoniquement vos services n'ont pas pu me préciser si cette délibération m'avait été transmise.

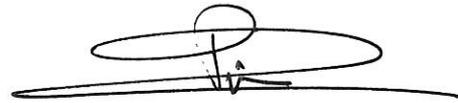
Je vous serais par conséquent obligé de bien vouloir me la transmettre par retour de courrier ainsi que, le cas échéant toute délibération prise depuis le 29 novembre dernier portant sur la gestion de la compétence eau et assainissement.

Monsieur Charles LUCET  
Maire de Lespinassière  
11160 LESPINASSIERE

Copie à Monsieur le Directeur départemental des finances  
publiques de l'Aude

Mon attention a par ailleurs été appelée sur la diffusion d'un courrier signé par vous-même et les conseillers municipaux de Lespinassière proposant aux habitants de verser une provision à une association (qui a pour objet la conservation du patrimoine) afin de permettre à la commune de poursuivre la gestion de la compétence eau et assainissement. Je vous informe que j'ai saisi les services de la direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur de cette affaire.

**Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général de la préfecture de  
l'Aude**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'C' intertwined, with a horizontal line underneath.

**Thilo FIRCHOW**